

## **Présentation AQPER pour le projet du Parc éolien de la Haute-Chaudière EDF Renouvelables Canada inc. et Énergie Renouvelable du Granit inc**

- L'Association québécoise des producteurs d'énergie renouvelable (AQPER) Tient à démontrer son enthousiasme à l'idée devant l'initiative du parc éolien de la Haute-Chaudière, un partenariat fructueux entre EDF Renouvelables Canada inc. et Énergie Renouvelable du Granit inc., deux entités fortement impliquées dans la promotion de la croissance économique durable et le progrès des énergies propres au Québec.
- Le site choisi pour le parc éolien s'étend sur des terres privées et publiques dans les municipalités d'Audet et de Frontenac et la ville de Lac-Mégantic dans la municipalité régionale de comté du Granit. Le parc, composé de 20 turbines et d'une capacité totale de 120 MW, sera intégré au réseau de distribution d'Hydro-Québec via le poste de Lac-Mégantic (120 kV).
- Avec un investissement avoisinant les 440 millions de dollars, il est prévu que le projet crée 150 emplois lors de sa construction et offre 4 à 5 postes permanents pour la maintenance et l'opération des installations sur leur durée de vie opérationnelle. La mise en opération est attendue pour la fin de l'année 2026.
- Le parc éolien de la Haute-Chaudière est un modèle de développement éolien respectueux et durable. L'importance de l'acceptation communautaire a été au cœur des préoccupations, assurant une intégration soignée du projet au sein des communautés. Des consultations publiques ont confirmé le soutien des résidents locaux.
- Devant la demande de plus en plus importante d'approvisionnement en énergie, un projet comme celui-ci, qui allie développement durable et respect des communautés avoisinantes sera un atout majeur pour le développement économique du Québec, en plus d'entrer en ligne directe avec la transition énergétique québécoise, plus que jamais nécessaire.
- Le secteur de l'énergie éolienne est reconnu pour son potentiel de création d'emplois et pour les retombées économiques qu'il génère, notamment par les contributions financières aux municipalités et aux propriétaires terriens accueillant les infrastructures. Ce projet s'inscrit également dans la démarche de la province pour



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DE LA PRODUCTION  
D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, en encourageant la transition vers des énergies plus propres et renouvelables.

- L'ajout de l'énergie éolienne au réseau d'Hydro-Québec enrichit le portefeuille énergétique de la province et complète parfaitement l'hydroélectricité. Elle contribue également à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, favorisant la décarbonation de l'économie tout en minimisant l'impact sur les terres utilisées.
- En définitive, le parc éolien de la Haute-Chaudière représente un projet innovant et plein de promesses, qui jouera un rôle déterminant dans la transition énergétique du Québec et apportera des avantages économiques et sociaux majeurs pour la région et ses communautés.

Luis Calzado  
Président-directeur-général  
Association québécoise de la production d'énergie renouvelable